

"J'Peux Pas j'ai Bad" : La nouvelle association structurée

Elle était en assemblée générale, vendredi 14 juin



"J'Peux Pas j'ai Bad" : La nouvelle association structurée

Cette première assemblée générale constitutive de l'association "J' Peux pas j'ai Bad" dont le but est la pratique du Badminton avait lieu vendredi 14, en début de soirée, à la maison des associations de la rue Armagnac.

Dans la salle, il y avait un groupe d'une quinzaine de personnes où se mêlait la diversité générationnelle, aucun élu n'était présent.

Muriel Devilloni, à l'initiative de cette pratique sportive et ludique tout à la fois, présidait cette assemblée et débutait par la présentation des rapports issus des premiers mois de l'activité

Ordre du jour :

- Présentation du bilan moral par la présidente Muriel Devilloni
- Questions diverses
- Élection du nouveau bureau
- Présentation du bilan financier par la trésorière Caroline Legrand et trésorier adjoint Quentin Roult

Le bilan moral est positif, la parole a été ouverte aux adhérents présents dans la salle qui ont confirmé le bon déroulement des séances de Badminton et que l'objectif de l'association, prendre plaisir à jouer ensemble tous niveaux confondus, est très appréciable.

Le bilan financier est également positif, le nombre d'adhérents et de cotisations à ce jour est de 65 (48 adultes et 17 enfants), les dépenses sont surtout pour l'éclairage et le matériel.

Le nouveau bureau a été élu, il se composera désormais de :

- Muriel Devilloni : présidente
- Quentin Roult : vice-président
- Caroline Legrand : trésorière
- Nathalie Brionne : secrétaire.

Les questions diverses se sont orientées vers des animations à prévoir, telles que tournois loisir avec d'autres clubs loisir aux alentours, la nuit du Bad à Auch et, éventuellement, des soirées thématiques comme les soirées Bac.

Ces décisions seront à adopter par le nouveau bureau.

Lors de la séance de ce jour, il a été adopté l'ouverture à une cotisation saisonnière de 1 € la séance lors de périodes ponctuelles.

L'association proposera ainsi aux vacanciers, amis, personnes de passage ponctuellement dans notre région, la possibilité de venir jouer lors des séances qui ont lieu le mardi & jeudi de 18 h à 20 h et le dimanche 14 h à 16 h.

Bien entendu, la gestion des ouvertures du gymnase étant sous la responsabilité des adhérents annuels, les personnes « saisonnières » ne pourront jouer que si les adhérents sont présents.

Il suffira simplement de se présenter au gymnase.

Il est rappelé que, pour la période estivale du 30 juin au 02 septembre, les séances seront accessibles **uniquement sur réservation**.

L'assemblée générale a été clôturée à 21 h par un pot de l'amitié.